



AQUAFAS TALOCHE

Revêtement souple épais aux résines acryliques en phase aqueuse

SYSTEME I1 À I4
ASPECT TALOCHE "ENDUIT FROTASSE"
EXISTE EN DEUX GRANULOMETRIES : SR 2 ET SR 3
RESISTANCE UNIFORME A L'ELONGATION
BIOSTATIQUE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

▪ **Définition** : Produit en phase aqueuse à base de copolymères acryliques, pour protection de surface du béton, ou de la maçonnerie, pour une utilisation durable en revêtement souple d'imperméabilité « RSI » texturé de façades, d'aspect taloché. Existe aussi en version siloxane.

▪ **Conditionnement** : Fût de 25 Kg.

▪ **Teintes** : Livré en blanc et teintes pastel du nuancier JEF COLOR.

Les teintes sont réalisables à la machine à teinter. Peut être teinté en tons pastel avec des colorants universels de qualité sans dépasser 3 % en volume.

DOMAINE D'UTILISATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

▪ **Travaux** : Réfection de façades. Imperméabilisation et/ou étanchéité des façades en service.

▪ **Emplacement** : A l'extérieur.

▪ **Destination** : Ravalement de façades.

APPLICATION

Supports convenablement préparés :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (Cf. QR CODE au verso) :

▪ Parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire. Briques et pierres de parement.

▪ Supports en béton nécessitant la réparation d'éclats de matériaux dus à des corrosions d'armatures (systèmes qualifiés C1).

▪ Enduits aux mortiers de liants hydrauliques.

▪ Revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique.

▪ Enduits au mortier de plâtre gros, chaux aérienne et sable, ou plâtre gros ancien avec ou sans chaux ou sable.

▪ Anciennes peintures ou revêtements organiques reconnus en bon état de conservation après étude préalable.

AQUAFAS MAT s'emploie aussi :

- En qualité de couche intermédiaire du revêtement d'imperméabilité auquel il s'incorpore, sous une finition lisse AQUAFAS MAT ou AQUAFAS VELOURS pour un système de classe I3 permettant de grandes variétés d'aspect structuré avec une meilleure résistance à l'encrassement (veiller en pareil cas au délai de séchage complet de l'AQUAFAS TALOCHE avant application de la finition).

- en qualité de revêtement épais (A2), pour la rénovation des ETICS fissurés localement (cf. système K3 suivant Règles professionnelles SFJF/UPPF relatives à l'entretien et à la rénovation des ETICS et Tableau JEF COTHERM E/R).

- En qualité de finition d'enduit extérieur de peinture pour le revêtement des façades ossature bois (cf. QR CODE au verso : JEF COTHERM B.LM).

Recommandations pratiques :

Il est impératif de démarrer toute application au départ d'une arête, d'un angle et de ne pas terminer en pleine façade. Ne pas changer de numéro de lot sur une même façade (idéalement, pré-homogénéiser plusieurs fûts entre eux avant d'appliquer). Il est possible d'effectuer un panneautage des grandes grandes surfaces afin d'éviter les reprises en respectant la continuité du feuil avec l'application du revêtement de performance identique - impression et couche(s) intermédiaire(s) avec finition AQUAFAS MAT au droit des joints.

Les revêtements d'imperméabilité ne peuvent recouvrir les soubassements qu'en l'absence de remontées d'humidité et en tout état de cause doivent être arrêtés à 25 cm du sol minimum.

Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80%, par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés.

Proscrire l'usage des teintes dont la luminance lumineuse Y est inférieure à 35%.

Nettoyage et préparation des fonds :

En vue de l'exécution d'un revêtement d'imperméabilité, la règle générale (cf. NF DTU 42.1) nécessite l'élimination des anciens revêtements organiques. Ces revêtements seront éliminés par décapage sous pression d'eau, décapage thermique ou chimique en prenant soin d'éliminer par rinçage, la totalité du décapant et des résidus de l'ancien revêtement.

La conservation des anciens fonds ne peut être envisagée que si « l'étude préalable » conclut favorablement à la conservation de ceux-ci. Lessivage et rinçage à l'eau sous pression adaptée, ragréage et rebouchage si nécessaire pour préparer les fonds aptes à être recouverts.

Mousse et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant EYMOUSSE sans rinçage (cf. fiche descriptive).

Sur fonds farinant et/ou poreux et/ou friables : consolider les fonds avant impression avec le durcisseur incolore IMPERPRIM E ou S80 dilué (cf. fiches descriptives).

Matériel :

▪ Taloché inox.

Nettoyage du matériel :

A l'eau, immédiatement après usage.

Dilution :

Prêt à l'emploi.

Temps de séchage :

▪ Sec en surface : 6 h.

▪ Sec apparent complet / recouvrable : 48 h.

Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après séchage complet (3 semaines environ).

AQUAFAS TALOCHE

Revêtement souple épais aux résines acryliques en phase aqueuse

APPLICATION

Consommation :

AQUAFAS TALOCHE SR2 : 1,5 kg/m².

AQUAFAS TALOCHE SR3 : 1,9 kg/m².

Cette consommation dépend de la nature des supports.

CONSOMMATION	I1 E4V2W3A2	I2 E4V2W3A3	I3 E5V2W3A4	I4 E5V2W3A5
Impression	N°1 = AQUAFAS FIXATEUR S : 200 g/m ² (130 ml/m ²) N°2 = AQUAFAS FIXATEUR O / O GRANITE : 200 g/m ² (130 ml/m ²)			
Intermédiaire	-	AQUAFAS BASE 250 g/m ² (200 ml/m ²) ou AQUAFAS GRANITE 250 g/m ² (165 ml/m ²)	AQUAFAS BASE 400 g/m ² (320 ml/m ²)	AQUAFAS BASE 400 g/m ² (320 ml/m ²) + AQUAFAS ARMATURE + AQUAFAS BASE 400 g/m ² (320 ml/m ²)
Finition*	AQUAFAS TALOCHE SR2 ou AQUAFAS TALOCHE SR3			

*Appliquer en une couche à la taloche inox et au rouleau. Bien homogénéiser le contenu de l'emballage, répartir uniformément le produit sur la paroi à l'aide d'une taloche. Rouler de haut en bas et écraser le relief avec une spatule triangulaire en plastique. Application possible uniquement à la taloche inox pour obtention d'un aspect taloché « pierre sciée ».

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aptitude à l'usage :

• Fonction générale : produit de construction pris en compte dans la déclaration de performances « DoP » du revêtement auquel il est incorporé (cf. QR CODE ci-dessous) conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son Marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).

• Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- Protection de surface (insensibilité à l'eau).
- Imperméabilisation de la paroi verticale aux eaux de pluie.
- Protège le sujet de la pollution atmosphérique.
- Bonne tenue du feu aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables).
- Apporte texture et une couleur uniforme au support.
- Stabilité de la couleur.

Identification :

Classement normalisé : G₃ E₄₋₅ S₃ V₂ W₃ A₂₋₅ C₁ (classement français I1 à I4).

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I, catégorie 7b2.

Présentation en pot :

Produit épais.

Aspect du feuil sec :

• Mat. Aspect taloché.

Masse volumique : SR2 : 1,74 ± 0,10 kg/dm³ (en blanc).

SR3 : 1,74 ± 0,10 kg/dm³ (en blanc).

Extrait sec :

- En poids : SR2 = 82,5 ± 2,0%.
SR3 = 82,5 ± 2,0%.
- En volume calculé : SR2 = 68,0 ± 2,0%.
SR3 = 67,9 ± 2,0%.

Point d'éclair :

Néant, produit en phase aqueuse.

Conservation :

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle Qualité : Cf. QR CODE ci-contre.

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE" :

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.jefco.fr.

HYGIENE ET SECURITE/SANTE ET ENVIRONNEMENT "HSE"

Produit non inflammable :

Sans nécessité d'étiquetage spécifique.

Sécurité en cas d'incendie, Hygiène Santé Environnement :

Cf. QR CODE ci-dessous : DoP/FDES/FDS spécifiques du produit et du revêtement à exécuter (ce produit, de construction et de décoration, destiné exclusivement à des professionnels du BTP et non à la vente au consommateur - cf. CGE ci-dessous, dont les caractéristiques environnementales et sanitaires déclarées du revêtement auquel il est incorporé sont déposées sur la base INIES/CSTB, ne nécessite pas de déclaration environnementale supplémentaire déposée sur le site Internet gouvernemental en application du décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013).

Fiche de Données de Sécurité : AQUAFAS TALOCHE.

Celle-ci est accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.fr.

COV (directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : Valeur limite UE (cat. A/c) : 40 g/l (2010), ce produit contient max 39 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi : Cf. QR CODE ci-dessous.

Supports spécifiques non mentionnés : Nous consulter.

Durée de vie, entretien, stockage, déchets : Cf. QR CODE ci-dessous.

